

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le

21 NOV 2024

DECRET N° 24-175 /PR

Portant nomination du Président du Comité d'Organisation des Jeux des Îles de l'Océan Indien, Comores 2027.

LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 Juillet 2018 ;
- VU la Charte des Jeux des Îles de l'Océan Indien adoptée le 19 février 2018 ;
- VU la loi N°81-029, du 11 juin 1981, relative à l'organisation des activités physiques et sportives ;
- VU le décret N°79-041/PR du 04 juillet 1979 reconnaissant le caractère d'Utilité Publique du Comité Olympique et Sportif des Îles Comores (COSIC) ;
- VU le décret N°06-061/PR du 27 mai 2006 abrogeant et remplaçant le décret N°05-081/PR du 13 août 2003 portant réorganisation générale et missions des services de la Présidence de l'Union des Comores ;
- VU le décret N°11-078/PR du 30 mai 2011 portant réorganisation générale et mission des services des ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N°11-139/PR du 12 juillet 2011 et N°16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- VU le décret N°24-174/PR du 21 novembre 2024 portant création du Comité d'Organisation des Jeux des Îles de l'Océan Indien, Comores 2027.
- VU le décret N°24-077/PR du 1^{er} juillet 2024 relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores :

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}: Le Conseiller du Président de l'Union des Comores, **Monsieur MOHAMED ISSIMAILA** est nommé Président du Comité d'Organisation des Jeux des Îles de l'Océan Indien, Comores 2027.

ARTICLE 2: Le Secrétaire Général du Gouvernement, le Ministre en charge de la Jeunesse et des Sports, le Ministre des Finances et le Directeur de Cabinet du Président de l'Union sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assoumani

